



COMMUNIQUE DE PRESSE DU CLUB DE PARIS ET DE L'IIF

LES CREANCIERS OFFICIELS ET PRIVES DISCUTENT DE L'AUGMENTATION DE L'ENDETTEMENT SOUVERAIN DES PAYS EN DEVELOPPEMENT ET REAFFIRMENT LEUR ENGAGEMENT A PROMOUVOIR LA SOUTENABILITE DE LA DETTE

Des représentants des créanciers officiels et privés se sont réunis à Paris le 21 juin 2017 à l'occasion de la 17ème réunion annuelle entre l'Institute of International Finance et le Club de Paris, pour discuter des trajectoires d'endettement des pays en développement, dont des cas pays spécifiques. Cette réunion annuelle Club de Paris – IIF est une opportunité unique pour encourager le dialogue et la coopération entre tous les créanciers et pour réfléchir aux évolutions dans le champ de l'endettement souverain.

Confrontés à des besoins de financement croissants, de nombreux pays en développement affichent un niveau d'endettement public en hausse, qui se rapproche des niveaux atteints avant les initiatives massives d'annulation de dette des années 1990 et 2000.

Contrairement aux dernières décennies, où les financements privés étaient principalement apportés par les banques, les créanciers sont de plus en plus dispersés et les émissions obligataires sont devenues une des principales sources de financement. La coordination en devient plus difficile, ce qui accroît le risque de traitement inéquitable entre créanciers.

Les participants ont rappelé qu'un débiteur et ses créanciers ont des responsabilités partagées pour maintenir la dette sur une trajectoire soutenable. Dans les situations de tensions financières, des processus ordonnés sont de la première importance. Dans ce contexte, la coopération, la transparence et un juste partage du fardeau entre toutes les parties prenantes restent la pierre angulaire des accords de traitement de dette les plus réussis. Quand la soutenabilité de la dette est incertaine, les mesures nécessaires doivent être prises par le pays débiteur afin de maintenir la confiance des marchés ; les autres parties prenantes doivent œuvrer de manière coordonnée et anticipée pour apporter si nécessaire des mesures complémentaires.

Les participants sont convenus que les créanciers privés et officiels devraient porter une attention accrue aux éléments-clés de la soutenabilité de la dette, comme ceux définis dans les principes opérationnels de financement soutenable du G20, qui constituent une approche de la soutenabilité de la dette des pays en développement plus durable que toute nouvelle initiative de réduction de dette de large ampleur.